

Comité Syndical du SEBB

Jeudi 12 octobre 2023

à 18h00

A la salle des Fêtes de Lamotte-
Beuvron

Ordre du jour :

Gouvernance

1. Approbation du procès-verbal : comité syndical du 15 juin 2023
2. Point sur la procédure de modification des statuts
3. Nomination d'un référent déontologue de l'élu local

Finances

4. Point sur les Finances
5. Fixation des durées d'amortissement – instructions M 57
6. Adoption du règlement budgétaire et financier

Personnel

7. Mise en en place du Compte Epargne Temps
8. Création de poste : technicien de rivières
9. Extension du RIFSEEP
10. Convention avec le C.D.G 41 : dispositif de signalement

Contrat territorial 2024-2029

- 11. Point sur l'avancement du contrat territorial
- 12. Modification du programme d'actions du Contrat Territorial
- 13. Point sur la Déclaration d'Intérêt Générale (D.I.G)

Communication

- 14. Bilan d'activité 2022

Questions diverses

GOVERNANCE

Pour rappel :

- Dernière réunion du comité syndical le 15/06/2023,
- Compte-rendu transmis aux membres,
- Approbation du procès verbal,
- Désignation d'un secrétaire de séance;

Point sur la procédure de modification des statuts

- **Modification article 3 : Siège social et durée**

Le syndicat mixte porte le titre de Syndicat Mixte d'Entretien du Bassin du Beuvron. Il est institué pour une durée illimitée.

Son siège social est fixé à : **22b avenue de la Sablière – 41250 BRACIEUX**

- **Lancement de la procédure :**

Envoi aux collectivités membres :

Courrier en AR - notification de la démarche et délibération du S.E.B.B. en date du 15 juin 2023.

TABLEAU DE SUIVI : PROCEDURE DE MODIFICATION DES STATUTS - CHANGEMENT D ADRESSE SIEGE SOCIAL						
EPCI-FH	COUVERTURE ENV/DI	AR. DATE DE RECEPTION	DATE DELIBERATION	AVIS FAVORABLE	DELAI < 3 MOIS	DEFAVORABLE
AGGLOPOLYS	23/06/2023	26/06/2023			1	
CŒUR DE SOLOGNE	23/06/2023	26/06/2023	27/07/2023	1		
GRAND CHAMBORD	23/06/2023	23/06/2023			1	
ROMORANTINAIS ET MONESTOIS	23/06/2023	26/06/2023			1	
SAULDRÉ ET SOLOGNE	23/06/2023	26/06/2023	25/09/2023	1		
SOLOGNE DES RIVIERES	23/06/2023	30/06/2023			1	
VAL DE CHER CONTROIS	23/06/2023	27/06/2023	25/09/2023	1		
SOLOGNE DES ETANGS	23/06/2023	27/06/2023	05/07/2023	1		
PORTES DE SOLOGNE	23/06/2023	26/06/2023	19/09/2023	1		
VAL DE SULLY	23/06/2023	27/06/2023	25/07/2023	1		
GIENNOIS	23/06/2023	26/06/2023	26/09/2023	1		
LES LOGES	23/06/2023	26/06/2023			1	
COMMUNES				7	5	
ARGENT SUR SAULDRÉ	23/06/2023	26/06/2023	21/09/2023	1		
BRINON SUR SAULDRÉ	23/06/2023	26/06/2023	26/07/2023	1		
CLEMONT	23/06/2023	27/06/2023	26/09/2023	1		
PIERREFITTE SUR SAULDRÉ	23/06/2023	26/06/2023	07/07/2023	1		
VIENNE EN VAL	23/06/2023	27/06/2023			1	
				4	1	

Nomination d'un référent déontologique pour les élus locaux

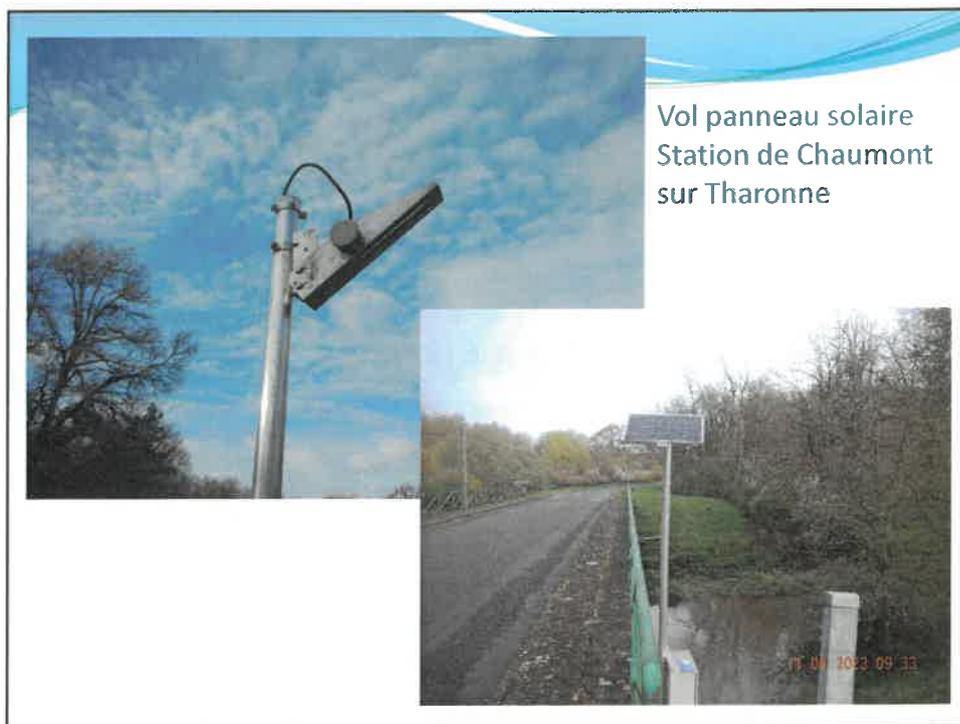
- Circulaire de la Préfecture en date du 07 septembre 2023 du « désignation d'un référent déontologue »
- Désignation d'un référent déontologue dans les meilleurs délais ... avant le 1^{er} juin 2023 et pour la durée du mandat 2020-2026.
- Mission de conseil sur les principes déontologiques consacrés à la charte de l'élu local,
- Mission exercée en toute indépendance et impartialité... aucun lien avec la collectivité, et n'exerçant plus de mandat d'élu depuis au moins 3 ans... indemnisation forfaitaire par dossier et frais de déplacement, idem agents de FPT.
- Proposition : Jean-Claude JOHANNET

Délibération

FINANCES

Point sur les finances 2023

- Conforme aux prévisions,
- Règlement de la Phase 3 pour Géonat : étude bilan et CT,
↳ 12 872 €
- Aménagement et l'agencement des locaux sont maintenant terminés : mobilier, matériaux et équipements.
↳ 10 345 € et agencement atelier réalisé par les agents : achat de matériaux et fournitures
- Préventions des inondations et système de mesure : nouveau contrat : licence et hébergement - incidents sur les stations : vol et sinistre
↳ 14 000 € - remboursement assurance 3 704 €



- **Communication : équipements communication -bilan d'activité et animations**
 - ↳ 2 482 €
- **Hors Gemapi : travaux de réparation barrage du bourg Bauzy et barrage du verger à Bracieux et fin de l'emprunt**
 - ↳ 4 600 € - entretien des ouvrages
 - ↳ 9 559 € - emprunt du SBCAv dernière échéance 09/2023



Travaux réalisés par l'équipe

Travaux /prestations réalisés par l'équipe du 02 janvier 2023 au 14 septembre		jours prévus 2023	jours réalisés 2023	Linéaire réalisé
Entretien cours d'eau	La Bièvre de Contres à Fougères sur Bièvre et sur Monthou sur Bièvre	92	68	12 285 m
Actions CTMA	Renaturation légère de la Canne à la Ferté Saint Aubin et Ligny le Ribault	16	15.5	472 m
lutte contre les espèces invasives				
Grenouille taureau	prospections de ponte/tirs de nuit/entretiens étangs	35	29	
Jussie	arrachage manuel	15		
Entretien des cours d'eau				
Prestations embâcles	intervention propriétaires/ riverains avec accord	30	17	
entretien barrages SEBB	nettoyage accès, nettoyage vannes	10	4.5	
Gestion embâcles SEBB	origine non identifié, castor, bois mort pont		2	
nécessité de service	Réunions, atelier, visite médicale		4	
TOTAL		198	140	

Durées d'amortissement – M57

M 57	DUREE AMORTISSEMENT A COMPTER 01/01/2023	valeur	durée
	Biens de faible valeur -amortissement sur une année - seuil unitaire	1 000 €	1 an
	immobilisation incorporelles		
2031	Frais d'étude (non suivi de réalisation)		5 ans
2032	Frais de recherche et de développement		5 ans
2033	Frais d'insertion (frais publication marché public)		1 an
2051	concession et droits similaire,brevets, licences		5 ans
	immobilisation corporelle		
2138	autres constructions - ouvrages		5 ans
21538	installations - materiel- outillages techniques - autres réseaux		5 ans
21578	autre matériel technique		2 ans
2158	autres installations, matériel et outillages techniques		6 ans
2181	installations générales, agencement et aménagement divers		5 ans
21828	matériel de transport		5 ans
21838	matériel informatique		5 ans
21848	matériel de bureau et mobilier		5 ans
2185	matériel de téléphonie		2 ans
2188	autre immobilisation corporelle		3 ans

- *Délibération*

Règlement Budgétaire et Financier - instruction M57

- Obligatoire pour les collectivités de + 3 500 habitants
- Rédaction du règlement
- Avis favorable de notre conseiller décideur locaux,
- Proposition pour adoption

- *Délibération*

PERSONNEL

Compte Epargne Temps

- Elaboration du Compte Epargne Temps,
- Présentation du C.E.T auprès des agents de la collectivité
- Avis favorable du centre de gestion -41
- Mise en place à compter du 1^{er} janvier 2024

- *Délibération*

Création de poste : Technicien de rivières

- Dans le cadre du prochain contrat territorial
- Recrutement d'un technicien :
 - Création de poste – Cat B - technicien
 - Et/ou
 - Création de poste –Cat C – agent de Maîtrise
 - Et/ou
 - Création de poste - Cat C – adjoint technique
- à compter du 1^{er} janvier 2024
- Poste ouvert à un agent contractuel
- *Délibération*

Extension du R.I.F.S.E.E.P

En lien avec le prochain recrutement du technicien de rivières :

- Extension du régime indemnitaire : filière technique
- Avis favorable du centre de gestion -41
- Cat B – technicien
- Cat C - adjoint technique et agent de maîtrise

- *Délibération*

Convention avec le C.D.G 41

- Dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral et sexuel et d'agissement sexistes
- Dispositif « *obligation de l'employeur à préserver la santé physique et mentales de ses agents titulaires ou contractuels de droit public ou de de droit privé, élèves ou étudiants en stage, apprentis* »
- Le CDG est associé à l'association France Victimes 41,
- Convention établie pour 3 ans
- Forfait annuel d'adhésion : 60 €
- *Délibération*

CONTRAT TERRITORIAL 2024-2029

Point sur l'avancement

- Validation par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et les Conseils départementaux : décembre 2023
- Validation par la Région Centre : 1^{er} trimestre 2024
 - ↳ **Début du contrat dès janvier 2024 (effet rétroactif)**
- Prochaine étape :
 - Signature **officielle** du Contrat Territorial 2024-2029
Date à définir ...
 - Obtention des autorisations réglementaires pour travaux (en cours)

Modification du programme d'actions

- Pour rappel : délibération 15 juin 2023
- Intégration des actions du Conservatoires des Espaces Naturels du Loir-et-Cher : C.E.N. 41
- Modification du plan d'actions et de financement SANS IMPACT pour le SEBB

Montant CT délibération du 15/06	Nouveau montant CT
4 416 129 €	4 525 752 €

SANS modification du reste à charge du SEBB

Modification du programme d'actions

Montant CT délibération du 15/06	Nouveau montant CT
4 416 129 €	4 525 752 €

SANS modification du reste à charge du SEBB

Actions CEN41	Coûts
Animation, gestion préservation et communication en faveur des zones humides	18 565 €
Sensibilisation zones humides	5 034 €
Plan de gestion prairie de Plessis (évaluation et renouvellement) ; Etude foncière pour la conservation des zones humides	27 143 €
Acquisition zones humides	60 000 €
Suivi zone humide de Plessis	4 788 €
TOTAL	115 530 €

Le reste du programme d'actions et du financement restent inchangés par rapport au 15/06

Délibération

Déclaration d'Intérêt Général

Contrat 2024-2029

(DIG)

- Dossier DIG et de Loi sur l'Eau (DLE) déposé le 11/05
- Demande de compléments le 21/07 → Transmis

→ Procédure DIG/DLE couplée avec
la procédure Ministérielle

Mois	DIG/DLE	Procédure Ministérielle
4 mois	Instruction: si besoin de compléments stop procédure → Réception recevabilité	Validation CDNPS
4 mois (au -)	Enquête publique → réception notification du commissaire et rapport DDT	Avis ministère : 45 j pour répondre et signer Si pas de réponse = avis défavorable
2 mois	Décision, passage en CODERST et signature 3 préfets	

Déclaration d'Intérêt Général (DIG)

- Validation de notre prolongation concernant la DIG ACTUELLE
- Permettant la réalisation de la prestation par les agents dans l'attente de la nouvelle DIG

COMMUNICATION

Bilan d'activité 2022

- Exemple supplémentaire disponible sur demande
- Version numérique également disponible !



**Au fil du Beuvron
Bilan d'activité
2022**

726 Avenue de la Sablière, Ercey-sur-Beuvron

Autres activités

- Participation à une émission de radio
- Participation au comice agricole d'Argent-sur-Sauldre
- Journée bénévole arrachage Jussie à Huisseau-sur-Cosson
- Nouveau passage dans la NR
- Animation auprès de jeunes pendant les vacances scolaires



Questions diverses

- Pose des échelles et repères de crue
- Station de mesures et message d'alerte
- Programme d'entretien des cours d'eau
- Prochaine réunion du comité syndical :
le jeudi 11 janvier 2024 : orientations budgétaires

Échelles limnimétriques et repères de crue

- 11 communes concernées :
 - Lamotte Beuvron : 2 échelles sur le Beuvron
 - La Ferté Beauharnais : 1 échelle sur le Beuvron
 - Bracieux : 1 échelle + 1 repère de crue sur le Beuvron
 - Cellettes : 1 échelle sur le Beuvron
 - Seur : 1 échelle sur le Beuvron
 - Cour Cheverny : 1 échelle + 1 repère de crue sur le Conon
 - Cheverny : 1 échelle sur le Courpin
 - Ligny le Ribault : 1 repère de crue sur le Cosson
 - La Ferté Saint Cyr : 1 échelle sur le Cosson
 - Vineuil : 1 échelle + 1 repère de crue sur le Cosson
 - Saint Gervais le Forêt : 1 échelle + 1 repère de crue sur le Cosson
- SEBB : 5 échelles pour barrages SEBB
Rouillon/Romarins/Varenne/Pezay/Verger

Modèles échelles limnimétriques et repères de crues



Bracieux



Cour Cheverny



Ligny le Ribault



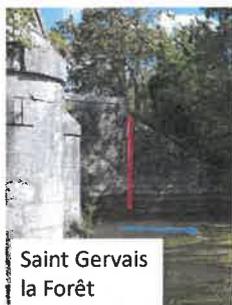
Saint Gervais la Forêt



Vineuil



Emplacements des échelles limnimétriques



Emplacements des échelles limnimétriques



Station de mesures et message d'alerte

- Systeme de suivi et d'alerte :
 - Indépendant et dupliquer par sécurité → Crashtest prévu
 - Test pour l'envoi d'alerte par SMS fin octobre
 - Systeme opérationnel pour intégrer les mesures de débit (action du prochain contrat territorial 2024-2029)

Programme entretien des cours d'eau 2024

- Actions CTMA 2024/2029 en regie
 - Renaturation du lit mineur du Cosson et du Ruisseau de la Poustière
 - Lutte contre les espèces exotiques envahissantes (Grenouille taureau/Jussie)
- Autres actions du SEBB
 - Prestation embâcles avec accord propriétaire
 - Entretien des cours d'eau (La Bonneheure, La Tharonne)
 - Gestion des embâcles SEBB (Castor, provenance non identifiée)
 - Entretien barrages du SEBB (Accès, nettoyage vannes)
 - Nécessité de service (Réunion agents, visite médicale, ...)

